



Nations Unies

Assemblée générale

AG/10894

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Assemblée générale

Soixante-quatrième session

51^e séance plénière – après-midi

LA POURSUITE DES ACTIVITÉS DE PEUPLEMENT PAR ISRAËL MÈNE LE PROCESSUS DE PAIX AU MOYEN-ORIENT DANS L'IMPASSE, S'INQUIÈTE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tous les pays du monde, sauf Israël, reconnaissent que l'implantation de colonies à Jérusalem-Est et en Cisjordanie doit cesser immédiatement, car elle perpétue le conflit, conduit à la violence et éloigne un peu plus la perspective de paix, a déclaré aujourd'hui le Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, Paul Badji, à l'occasion du débat de l'Assemblée générale consacré à la question de Palestine. Ce débat coïncidait avec la commémoration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien célébrée le 29 novembre*.

À l'instar de M. Badji, toutes les délégations ont dénoncé la confiscation des terres, la démolition d'habitations et les expulsions de Palestiniens par Israël, dans un contexte de violences commises par les colons et les extrémistes israéliens. Les activités de peuplement d'Israël sont le principal obstacle à l'établissement d'un État palestinien physiquement viable, souverain et indépendant, ainsi qu'à l'instauration de la paix, a affirmé le représentant de l'Indonésie.

Le Mouvement des pays non alignés, par la voix du représentant de l'Égypte, a accusé Israël de vouloir annexer de facto plus de territoires palestiniens. L'autorisation de 900 nouveaux lotissements à Gillo, en Cisjordanie, contredit l'objectif internationalement soutenu de parvenir à la paix, a-t-il estimé, déplorant qu'Israël n'hésite pas à prendre des mesures qui préjugent des résultats des négociations sur les questions finales, à savoir Jérusalem, les colonies, les réfugiés, les frontières, la sécurité et l'eau. Israël entraîne une escalade vers l'extrémisme et la haine, a tranché le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne.

Il y a aujourd'hui 479 500 colons en Cisjordanie dont 193 000 à Jérusalem-Est, et la population des colons a grossi en 2008 de 4,7%, alors que la population totale en Israël n'a cru que de 1,6%, a assuré son homologue du Liban, accusant Israël de créer des situations sur le terrain comme les zones de sécurité, les colonies, les routes de passage et les points de contrôle, sans compter l'annexion de Jérusalem-Est et la construction du mur de séparation.

* Voir communiqué de presse [AG/PAL/1140](#).

l'Union européenne a, par la voix du représentant de la Suède, enjoint le Gouvernement israélien à mettre immédiatement un terme aux activités de peuplement, y compris la prétendue croissance naturelle, et à démanteler tous les avant-postes érigés depuis mars 2001. L'UE ne reconnaîtra aucun changement aux frontières d'avant 1967, autres que ceux agréés par les deux parties, a-t-il prévenu.

L'État du peuple palestinien sera basé sur la totalité des territoires occupés depuis 1967, et aucune autre alternative n'est acceptable, a déclaré l'Observateur permanent de la Palestine. Il a rejeté toute idée ou schéma de réinstallation, de rapatriement ou d'État aux frontières provisoires et a ajouté que la relance du processus de paix doit être basée sur le respect par les parties de leurs obligations en vertu de la première phase de la Feuille de route qui appelle à la fin des activités de peuplement et à un engagement pour résoudre les questions liées au statut final, en particulier le droit au retour des réfugiés palestiniens.

L'Assemblée générale poursuivra son débat sur cette question et sur la situation au Moyen-Orient demain, mardi 1^{er} décembre, à 10 heures, avec notamment une déclaration de la représentante d'Israël.

QUESTION DE PALESTINE

Débat

M. ALI TREKI, Président de l'Assemblée générale, a déclaré que la question de la Palestine se trouvait à une conjoncture critique et requiert la reprise du processus de paix. L'ONU continuera à travailler à un règlement pacifique de la question de la Palestine, et ce sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, ainsi que du Cadre de Madrid, de la Feuille de route et de l'Initiative de paix arabe, a-t-il souligné. Ces éléments représentent, selon M. Treki, la pierre angulaire de l'édification d'un État palestinien. Afin d'établir une paix durable dans la région, a-t-il ajouté, la communauté internationale doit œuvrer à une solution durable et juste, capable d'assurer le retrait d'Israël du Golan syrien et des territoires qu'elle occupe au Liban.

Présentant le rapport du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien ([A/64/35](#)) son Président, M. PAUL BADJI, a souligné que la situation était « sombre », particulièrement dans la bande de Gaza, à la fois en raison de l'offensive israélienne de l'hiver dernier mais aussi à cause « du manque de progrès dans les efforts d'unification » avec la Cisjordanie, et enfin de « la stagnation du processus politique ». M. Badji a aussi mentionné « la poursuite effrénée des constructions de colonies », ainsi que les « actes de violence perpétrés par des colons israéliens extrémistes ». S'agissant des colonies, le Président du Comité a constaté que « tout le monde reconnaissait, à l'exception d'Israël » que leur implantation était contraire au droit international et contrevenait aux obligations de celui-ci. S'agissant de Jérusalem-Est, la communauté internationale ne reconnaît pas les « déclarations israéliennes unilatérales » selon lesquelles toute la ville est la capitale d'Israël. « La poursuite de ces politiques par le Gouvernement israélien n'a pas permis d'améliorer de façon tangible la situation dans le Territoire occupé et jette de sérieux doutes sur la véritable intention des dirigeants israéliens lorsqu'ils déclarent souhaiter une reprise des négociations sans condition préalable », a-t-il observé.

Rappelant l'objectif de deux États soutenu par le Comité et par les Palestiniens eux-mêmes, M. Badji a constaté que pour sa réalisation, il faudrait qu'Israël change de politique: « Pour démarrer le processus, il faut des négociations sérieuses et honnêtes, conduites de bonne foi, sur toutes les questions relatives au statut définitif ». En outre, « pour le Comité, la poursuite de l'occupation illégale du Territoire palestinien reste la cause première du conflit. Tant que cette situation perdurera, nous devons rappeler à Israël, puissance occupante, que le droit international humanitaire lui impose des obligations précises ». Cela signifie que « l'impunité pour les violations graves doit cesser ». Évoquant le rapport Goldstone,

M. Badji a souligné que le Comité « encourageait les parties et la communauté internationale à appliquer les recommandations qui y figurent ».

Il a rappelé par ailleurs que le Comité avait, en diverses occasions, « manifesté son inquiétude concernant les divisions internes des Palestiniens qui bloquent la réconciliation nationale et la réunification de la Cisjordanie et de Gaza sous l'égide de l'Autorité palestinienne. Il demande au Conseil de sécurité « d'agir de façon décisive pour faire appliquer ses propres décisions », notamment les résolutions 242 et 338.

M. Badji a présenté ensuite les quatre projets de résolution proposés à l'Assemblée générale. Il a indiqué que les trois premiers étaient liés aux travaux du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, de la Division des droits des Palestiniens et du Programme spécial d'information sur la question de Palestine du Département de l'information de l'ONU. Ces projets « réaffirment les mandats importants confiés à ces entités par l'Assemblée générale ». Le quatrième projet relatif au « Règlement pacifique de la question de Palestine » « réaffirme la position de l'Assemblée générale en ce qui concerne les éléments essentiels d'un tel règlement ».

Poursuivant sur le rapport du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, son Rapporteur, M. SAVIOUR F. BORG (Malte) a indiqué que le Comité estimait que les auteurs de crimes graves des deux parties devaient être traduits en justice. Le Comité est consterné par le blocus « suffocant » qu'Israël continue d'imposer à la bande de Gaza, a-t-il enchaîné, avant de souligner les obligations qui incombent à Israël en vertu de la Convention de Genève. Le Comité, a-t-il ajouté, recommande à la communauté internationale d'envisager de renforcer le respect du droit international humanitaire en créant des mécanismes capables d'en assurer le respect et engage les Hautes Parties contractantes à la Convention de Genève à prendre des mesures appropriées pour assurer le respect de la Convention, en convoquant notamment une conférence à cet effet.

M. Borg a également indiqué que le Comité était gravement préoccupé par les poursuites des activités de peuplement d'Israël et qu'il dénonçait la construction du mur de séparation dans les territoires palestiniens occupés. Le Comité exhorte toutes les parties à réconcilier leurs positions pour réaliser une solution à deux États, a-t-il poursuivi. Le Rapporteur a ensuite évoqué le « rôle constructif » que joue la Division des droits des Palestiniens pour appuyer le mandat du Comité. Il a indiqué que le Comité comptait faire participer les réfugiés, les Palestiniens vivant sous occupation et le public israélien à la recherche d'une solution. Il a également expliqué que le Comité avait l'intention de susciter un appui général en faveur d'un règlement pacifique du conflit, sur la base du droit international et des résolutions pertinentes de l'ONU.

Le Comité compte également continuer à évaluer son programme de coopération avec la société civile et coopérer davantage avec les parlementaires, a ensuite indiqué le Rapporteur. Le Comité estime par ailleurs, a-t-il ajouté, que le programme d'information spécial sur la question de la Palestine du Département de l'information avait largement contribué à sensibiliser les médias et l'opinion publique.

M. RIYAD MANSOUR, Observateur permanent de la Palestine auprès des Nations Unies, a d'abord rappelé que plus de la moitié des Palestiniens vivaient toujours en exil, alors que les autres continuent de subir l'occupation israélienne. L'observateur s'est attardé sur les pratiques israéliennes, avant de prévenir que la politique visant à permettre à Israël de continuer ses implantations de colonies dans le Territoire palestinien occupé, y compris dans et autour de Jérusalem, met gravement en danger les chances de parvenir à la paix à l'avenir. Ces campagnes menacent non seulement l'unité des territoires palestiniens occupés, mais aussi les efforts vers une solution à deux États, sur la base des frontières de 1967.

Il a dénoncé la sélectivité et l'inaction de la communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité, avant d'estimer que la résolution que l'Assemblée générale a adoptée le 5 novembre dernier, après examen du rapport Goldstone est une étape importante vers un processus qui garantisse la justice. Une solution politique du conflit doit inclure tous les territoires occupés qu'ils soient palestiniens, syriens ou libanais, a-t-il dit.

M. Mansour a assuré que le leadership palestinien avait fait tous les efforts possibles pour promouvoir le dialogue national afin de rétablir l'unité nationale palestinienne et préserver l'intégrité et la continuité du territoire palestinien. Le leadership palestinien appuie les efforts de l'Égypte à cet égard. Nous sommes dans un mouvement politique sérieux pour lancer un processus visant un accord de paix global, a-t-il dit. Mais, a-t-il prévenu, le lancement d'un processus de paix doit être basé sur le respect par les parties, en particulier Israël, de leurs obligations en vertu de la première phase de la Feuille de route qui appelle à la fin des activités de peuplement et à un engagement pour résoudre les questions du statut final à savoir Jérusalem, les réfugiés, les frontières, l'eau, la sécurité et autres.

Le leadership palestinien rejette, a également prévenu l'observateur, toute idée ou schéma de réinstallation, de rapatriement ou d'État aux frontières provisoires. L'État palestinien sera basé sur la totalité des territoires occupés depuis 1967 et aucune autre alternative n'est acceptable, a-t-il tranché, en ajoutant que la question des réfugiés palestiniens ne saurait être écartée. Les obligations des deux parties sont spécifiques et sans équivoques, a-t-il souligné, avant de lancer un appel à la communauté internationale pour qu'elle débloque le processus de paix afin de parvenir à une solution pacifique et juste à la question palestinienne sous tous ses aspects.

M. MAGED A. ABDELAZIZ (Égypte), au nom du Mouvement des pays non alignés, a regretté le manque de progrès dans la question de Palestine, malgré le consensus international sur la nécessité urgente de réaliser la paix et les efforts de la communauté internationale pour parvenir à une solution juste et durable. Aucun progrès n'a été fait à cause du non-respect par Israël des résolutions des Nations Unies et du droit international, a-t-il accusé, dénonçant les punitions collectives dans la bande de Gaza et les activités illégales de peuplement en Cisjordanie, ainsi qu'un recours excessif à la force et des violations graves des droits de l'homme tels qu'exposés dans le rapport Goldstone. Israël continue d'entraver les efforts pour reprendre les négociations de paix, a-t-il estimé, en l'accusant de prendre des mesures qui préjugent des résultats des négociations sur les questions liées au statut final.

Les activités dans et autour de Jérusalem-Est sont une tentative d'annexer de facto plus de territoires palestiniens, a encore accusé le représentant, faisant part de l'extrême préoccupation du Mouvement des non-alignés face aux attaques menées par les colons et les militants extrémistes israéliens, protégés par les forces de l'ordre israéliennes. Il est temps pour le Conseil de sécurité d'adopter une position claire et d'entreprendre une action forte contre la politique d'Israël dans Jérusalem-Est, a-t-il aussi estimé. Le règlement pacifique de la question de Palestine nécessite une réponse rapide et des efforts intenses de la communauté internationale. Le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale doivent travailler main dans la main, a conclu le représentant.

M. BASHAR JA'AFARI (République arabe syrienne), qui intervenait au nom de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), a indiqué que l'OCI était gravement préoccupée par la situation dans les territoires palestiniens occupés, ainsi que par l'agression dont sont la cible les lieux saints islamiques et chrétiens d'Al Qods Al Charif. L'OCI souligne que la question du Mont du Temple Al Qods ne peut être résolue à la légère et que tout préjudice dont serait victime la sainte mosquée d'Al-Aqsa entraînerait de graves répercussions dans le monde islamique et serait susceptible de déstabiliser la région, a-t-il averti.

M. Ja'afari a ensuite affirmé que l'adoption, le 5 novembre dernier, de la résolution 64/10 de l'Assemblée générale, représentait un pas important pour remédier aux violations d'Israël telles que confirmées par le rapport Goldstone. Il a néanmoins estimé que les organes de l'ONU, le Conseil de sécurité notamment, devaient faire davantage pour mettre un terme à l'impunité d'Israël. Les actes d'Israël ont été documentés par l'ONU et celle-ci doit donc réagir ou justifier son inaction, a-t-il estimé. L'OCI, a-t-il ajouté, demande une intensification des efforts de la communauté internationale destinés à accélérer l'obtention d'une paix juste et durable, et ce sur la base des résolutions pertinentes de l'ONU, du Cadre de Madrid, ainsi que de la Feuille de route et de l'Initiative de paix arabe.

M. ANDERS LIDÉN (Suède) a souligné, au nom de l'Union européenne (UE), que les Vingt-Sept étaient préoccupés par la paralysie actuelle du processus de paix au Moyen-Orient. Il a qualifié de « dangereuse » la combinaison d'une évolution négative sur le terrain et d'un succès limité des efforts diplomatiques. « Si nous échouons, la responsabilité retombera sur nous tous et les conséquences seront très largement ressenties », a-t-il averti. M. Lidén s'est félicité de l'engagement des États-Unis à faire tout pour parvenir à la solution de deux États et à une paix globale au Moyen-Orient.

L'UE estime que « les deux parties doivent maintenant prendre des mesures concrètes pour reprendre les négociations de paix, en respectant les accords conclus précédemment ». Elle est gravement préoccupée, a dit le représentant, par la poursuite des activités de peuplement, de démolition d'habitations et d'expulsion dans les territoires palestiniens occupés, y compris Jérusalem-Est. L'UE, a-t-il prévenu, ne reconnaîtra aucun changement aux frontières d'avant 1967 autres que ceux agréés par les deux parties ».

Après avoir évoqué la situation dans la bande de Gaza et les incidents récents autour de la mosquée Al-Aqsa et du Mont du Temple/Haram al-Charif, le représentant a appelé les parties à s'abstenir de toute provocation. Il a aussi appelé les Palestiniens à intensifier leurs efforts de réconciliation derrière le Président Mahmoud Abbas. Il a conclu en promettant l'aide continue de l'Union européenne à l'édification d'un État palestinien et aux réformes entreprises en la matière et en saluant la disposition affirmée d'Israël de promouvoir le développement économique palestinien. Il s'est ainsi félicité des mesures positives prises quant à l'allègement des restrictions imposées à la Cisjordanie.

Le mot autodétermination est pratiquement devenu synonyme de la longue lutte du peuple palestinien pour l'exercice de ses droits inaliénables, a déclaré M. NAWAF SALAM (Liban), accusant Israël d'avoir non seulement ignoré son obligation de se retirer des territoires palestiniens occupés depuis 1967, mais aussi de créer des situations sur le terrain -zones de sécurité, colonies, routes de passage et points de contrôle, sans compter l'annexion de Jérusalem-Est et la construction du mur- qui empêchent encore davantage les droits des Palestiniens. Il y a aujourd'hui 479 500 colons en Cisjordanie dont 193 000 à Jérusalem-Est, et la population de colons a grossi en 2008 de 4,7%, alors que la population totale en Israël n'a cru que de 1,6%, a-t-il dénoncé, ajoutant que lorsque le mur de séparation sera pleinement érigé, 9,5% de la surface de la Cisjordanie sera comprise entre le mur et la Ligne verte.

Depuis 1967, Israël a constamment et systématiquement violé ses obligations relativement au droit international humanitaire, a poursuivi le représentant, et le pays a également commis de graves violations des droits de l'homme, comme établi par des organisations comme Amnesty International et Human Rights Watch, et par le rapport Goldstone. Il a estimé qu'Israël défiait l'Assemblée générale depuis trop longtemps, dans un non-respect flagrant pour le droit international et une impunité pour ses criminels de guerre. La résolution sur le rapport Goldstone adoptée en novembre montre la détermination de l'Assemblée, mais il en faudra encore davantage pour ne plus avoir à commémorer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, a-t-il enfin dit.

M. MOURAD BENMEHIDI (Algérie) a constaté l'impasse totale dans laquelle se trouve le processus de paix depuis l'examen par l'Assemblée générale de la question de la Palestine lors de sa soixante-troisième session. L'agression israélienne contre le peuple palestinien à Gaza aurait dû appeler à un rôle plus déterminant de la part de la communauté internationale et, singulièrement, du Conseil de sécurité, a-t-il estimé. La force doit revenir au droit et l'Assemblée générale, en adoptant sa résolution 64/10, a indiqué la voie à suivre à tous les membres de la communauté internationale, a affirmé M. Benmehidi.

Le représentant de l'Algérie a ensuite indiqué que sa délégation condamnait fermement les « provocations israéliennes » et les actions illégales contre les lieux saints de Jérusalem. Ma délégation, a-t-il ajouté, en appelle au Conseil de sécurité afin qu'il prenne, dans l'urgence, les décisions qui s'imposent face à des provocations visant à vider le processus de paix de sa substance. De l'avis du représentant, la recherche d'une solution négociée au conflit israélo-palestinien doit être fondée sur les principes du droit international et les conditions définies dans la résolution sur le règlement pacifique du conflit. Selon lui, la communauté internationale est aussi en droit d'exiger que le rejet mondial de la barbarie puisse se traduire par des décisions contraignantes du Conseil de sécurité à l'égard d'Israël. M. Benmehidi a également estimé que l'ONU devait mettre en œuvre des normes relatives à la protection des civils dans les conflits armés.

M. HOANG CHI TRUNG (Viet Nam) a constaté que malgré les appels unanimes de la communauté mondiale, les autorités israéliennes continuaient d'aller de l'avant avec leurs politiques d'occupation, d'expansion des colonies et de blocus du Territoire palestinien occupé, y compris les activités d'implantations, la confiscation de terres et la destruction d'habitations palestiniennes dans et autour de Jérusalem-Est. Le Viet Nam estime que ces initiatives « menacent d'anéantir les espoirs fragiles de relance du processus de paix, ainsi que la quête de la solution de deux États ». Évoquant le rapport Goldstone, le représentant s'est félicité de la résolution A/RES/64/10 du 6 novembre dernier. Il a appelé les factions palestiniennes à faire de plus grands efforts de réconciliation en s'unissant derrière l'Autorité palestinienne pour mettre sur pied un gouvernement d'union nationale.

M. ABDURRAHMAN MOHAMED SHALGHAM (Jamahiriya arabe libyenne) a déclaré qu'Israël se considérait comme un État au-dessus des lois, au vu, notamment, de la poursuite de ses activités de peuplement en dépit des appels lancés par la communauté internationale pour leur arrêt. Il a estimé que cette situation sapait la crédibilité et l'efficacité de l'ONU et conduisait à une escalade de la culture de l'extrémisme et de la haine dans la région. Du fait de l'attitude d'Israël, l'option d'une solution à deux États paraît désormais irréaliste, a-t-il prévenu. Il est temps pour la communauté internationale d'envisager sérieusement une autre option qui tienne compte des antécédents historiques de la région, a-t-il dit, en réitérant la proposition de son dirigeant, Mouammar Kadhafi, de créer un seul État démocratique dans lequel les deux peuples coexisteraient, et ce, afin de mettre un terme aux souffrances du peuple palestinien.

M. HASAN KLEIB (Indonésie) s'est dit convaincu que l'année dernière a été la pire année de la lutte du peuple palestinien, en invoquant l'impasse des négociations de paix, la recrudescence de la violence, les informations contenues dans le rapport Goldstone et la poursuite des activités de peuplement qui représente l'obstacle le plus important à l'établissement d'un État palestinien physiquement viable, souverain et indépendant, ainsi qu'à l'instauration de la paix. Il a également estimé que les récentes attaques « imprudentes » contre les fidèles et les civils à la mosquée Al-Aqsa et à Haram Al-Charif ne faisaient que compliquer le processus de paix. Alors que la communauté internationale affirme aujourd'hui sa solidarité avec le peuple palestinien, l'Indonésie, a-t-il ajouté, engage tous les États à aller au-delà des bonnes paroles et de passer à l'action. Ma délégation appuie fermement la solution juste et globale de deux États, a conclu le représentant.

M. PEDRO NÚÑEZ MOSQUERA (Cuba) a estimé que cette année, la situation dans les territoires palestiniens occupés s'était encore détériorée, notamment en raison de l'agression israélienne dans la bande de Gaza dont les auteurs sont toujours impunis. Malheureusement, le Conseil de sécurité ne peut toujours aborder en profondeur la question de la Palestine, comme il le devrait, pour trouver une solution juste et impartiale à ce conflit prolongé, a-t-il dit, jugeant que cette incapacité était due à l'application habituelle d'une politique de deux poids deux mesures et de la menace de recours au droit de veto de la part d'une superpuissance.

Israël poursuit le blocus inhumain contre les habitants de Gaza, empêchant toute reconstruction, ainsi que la mise en place de points de contrôle sur tout le Territoire palestinien occupé et une colonisation intensive visant à changer la composition démographique, le caractère et la nature de ses terres, en les annexant de facto. L'exemple le plus récent de cet état de fait est l'annonce de la construction de 900 nouveaux logements au sud de Jérusalem, a estimé le représentant, ce qui met en danger une solution négociée sur la base de deux États. Cuba réaffirme son appui à la cause juste du peuple palestinien et à ses efforts pour réaliser ses aspirations nationales légitimes, a-t-il enfin dit.

M. AHMED ABDULRAHMAN AL-JARMAN (Émirats arabes unis) a souligné que la communauté internationale commémorait aujourd'hui « 61 années de souffrance, de misère et de spoliation pour le peuple palestinien qui ont débuté en 1948 avec l'occupation de leur terre par Israël et qui se poursuivent jusqu'à ce jour avec les violations graves et répétées du droit international et des droits de l'homme par Israël ». Après avoir rappelé que la moitié du peuple palestinien vivait en exil ou dans des camps de réfugiés, le représentant a constaté que celui-ci avait vu grandir sa frustration face à la politique hostile grandissante du nouveau Gouvernement israélien.

Les Émirats arabes unis condamnent cette politique, ainsi que les mesures de punition collective infligée à la population de la bande de Gaza. Le représentant a souligné par ailleurs qu'Israël devait cesser immédiatement ses activités de colonisation et démanteler le mur de séparation. Il a rappelé que tout règlement du conflit impliquait aussi celui de la question des réfugiés. Les Émirats arabes unis sont convaincus, a-t-il conclu, que le conflit arabo-israélien est à la racine de la tension, de la violence et de l'instabilité permanente dans la région. Il a souligné le rôle des Nations Unies pour parvenir à la solution du problème.

M. ABDULLAH ALI FADHEL AL-SAADY (Yémen) a estimé que la commémoration aujourd'hui de la Journée internationale de solidarité avec les Palestiniens rappelait la légitimité de leur combat pour un État indépendant avec Jérusalem comme capitale. Les actes d'agression d'Israël cherchent à tuer le processus de paix et les efforts du Quatuor. Cette escalade menace la stabilité de la région, ainsi que la paix et la sécurité internationales, a-t-il dit, dénonçant le mépris d'Israël pour toutes les initiatives internationales en matière de règlement de la question, y compris celle présentée par le Roi d'Arabie saoudite. Israël doit se retirer de tous les territoires palestiniens et libanais occupés et rendre le Golan syrien à la Syrie, a-t-il ajouté, estimant que les négociations ne pouvaient pas aboutir sans cela. De son côté, le Conseil de sécurité doit envisager des sanctions contre Israël si ce pays continue d'ignorer les résolutions des Nations Unies, a-t-il enfin estimé.

M. KHALID K. A. FAQEEH (Arabie saoudite) a exprimé la préoccupation de sa délégation face à la détérioration de la situation dans les territoires palestiniens occupés. Il a averti que la situation ne constituait pas seulement une menace pour la région mais pour le monde dans son ensemble. Le respect du droit international est la façon la plus efficace de résoudre le conflit arabo-israélien, a-t-il ajouté. Le monde arabe a fait de son mieux pour respecter les initiatives de paix, a-t-il assuré. Mais au lieu de faire des efforts dans ce sens, Israël continue d'opprimer le peuple palestinien et de tenter de modifier la

situation démographique sur le terrain. Le conflit a entraîné toujours plus de violence et de terrorisme, a constaté le représentant, mettant en garde contre toute solution partielle. Évoquant les activités de peuplement, il a argué qu'elles vident les négociations de paix de leur contenu. Après avoir invoqué le rapport Goldstone, il a espéré qu'au bout du compte la paix prévaudrait.

* ** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel